



Département de Moselle

COMMUNE DE
MAIZIERES-LES-METZ

PLAN LOCAL
D'URBANISME

4. RÈGLEMENT

4.2. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.4. Ville - partie Sud

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal de Maizières-les-Metz
en date du 01/10/2021

APPROUVANT
LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire
Julien FREYBURGER

2.2
2.3
2.4

PLU approuvé le : 01/10/2021

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
01/10/2021		

Le territoire est concerné par le Plan de Prévention du Risque "Inondations" de Maizières-les-Metz, annexé au présent dossier de PLU

Origine DGFIF Cadastre © Droits de l'État réservés © 2018

Légende :

- U** Découpage en zone avec indication du type de zone
- ● ● Cheminement piétonnier et/ou cyclable à conserver
- ○ ○ Cheminement piétonnier et/ou cyclable à créer
- Jardins cultivés à préserver
- ✱ ① Elément paysager ou patrimonial remarquable avec numéro d'identification
- ✱ Secteur du paysage remarquable à préserver
- Zone inondable inscrite au PPRI
- ■ ■ Nouveaux accès sur RD 953 autorisés
- ⚡ Secteur de protection autour de la gare de triage de Wolpky
- ⑩ Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- - - Recul minimal des constructions ou installations par rapport à l'axe de l'autoroute (art.L111-6 et L111-7 du code de l'urbanisme)
- + - Limite communale
- ■ Cours d'eau et étangs

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
2	Aménagement d'une liaison piétons / cycles	70 m²	Commune
3	Réalisation d'une voirie	777 m²	Commune
4	Aménagement d'une liaison piétons / cycles	826 m²	Commune

A titre d'information :

- Gazoduc
- Zone des dangers très graves
- Zone des dangers graves
- Zone des dangers significatifs

2.2
2.3
2.4

Commune de
Hauconcourt

Commune de
Semécourt

